

Informations et Documents

**Combien y a-t-il de Polonais
en Pologne prussienne ?**

1701

III.

Informations et Documents



10005 -

Comptes et s-t-il de Polonais
en Pologne prussienne ?

x-1977
1701 III

Combien y a-t-il de Polonais en Pologne prussienne ?

Le problème de l'union des territoires polonais en un Etat libre et indépendant a été élevé, par le message du Président Wilson, puis par la proclamation du Gouvernement provisoire russe aux Polonais et enfin par les réponses des Gouvernements anglais, français et italien, à la dignité d'un des buts essentiels de guerre des Alliés. Mais l'opinion publique européenne ne s'est pas trouvée préparée à embrasser ce problème dans toute sa portée réelle. Etant donné les conditions dans lesquelles les Polonais étaient obligés de vivre au cours du dernier demi-siècle, on ne savait guère, en dehors des Etats copartageants, où habitent les Polonais et quel est leur nombre exact sur leur territoire national. Lorsqu'on parlait des terres par excellence polonaises, on pensait habituellement au Royaume de Pologne et à la Galicie. On savait en outre qu'il y a une Pologne prussienne que l'on réduisait fréquemment à la conception fragmentaire d'une Poznanie ; mais, en règle générale, les informations concrètes faisaient défaut.

Cet état de choses est d'autant plus explicable que les statistiques des terres polonaises étaient publiées uniquement par les organes officiels des Etats copartageants, et ceux-ci ne les élaboraient, dès qu'il s'agissait des questions nationales, qu'en conformité avec les buts politiques auxquels elles devaient servir. Pour cette raison, les statistiques officielles autrichienne, prussienne et russe donnent des chiffres qui ne concordent pas avec la réalité, chacun de ces Etats, pour des motifs souvent différents, ayant cherché à la dissimuler.

Nous avons l'intention de mettre en lumière, dans une série d'« Informations », le problème essentiel suivant : Combien y a-t-il de Polonais sur les terres polonaises et quelles sont ces terres ? En commençant aujourd'hui par la Pologne prussienne, nous nous voyons obligés de faire précéder les tableaux ci-dessous par certaines explications indispensables pour apprécier à sa juste valeur la statistique prussienne et ses méthodes spéciales ; en outre, ces explications auront l'avantage

de mettre en relief les chiffres, de les faire vivre et de souligner leur signification aux yeux des lecteurs amis de la nation polonaise.

Après quelques recensements inexacts, faits dans la première moitié du XIX^e siècle, et le recensement relativement objectif de 1861, dans lesquels il a été tenu compte de la population allogène, il y eut, jusqu'en 1890, un intervalle de près de 30 ans, où la statistique officielle en Prusse et en Allemagne ignore absolument l'existence des Polonais dans les limites de ces deux Etats. Et cela, bien que depuis 1871 l'appareil statistique du gouvernement prussien fût organisé de façon à pouvoir fonctionner avec la plus grande exactitude, voire même une pédanterie méticuleuse. La politique exterminatrice, inaugurée par Bismarck en 1886, imposa au gouvernement prussien la nécessité de regarder le danger en face et d'introduire dans les tableaux statistiques du recensement général de 1890 une nouvelle rubrique : celle de la « langue maternelle » (*Muttersprache*). Sans doute, le gouvernement prussien se rendait-il compte que les résultats obtenus, en ce qui concerne l'élément polonais, ne lui seraient pas trop favorables, car, en même temps, il introduisit dans cette rubrique de la langue maternelle des subdivisions uniquement explicables par des considérations s'inspirant de la politique anti-polonaise. Ainsi, à la stupéfaction des Polonais eux-mêmes, le gouvernement prussien découvrit deux langues nouvelles qu'il prétendit être absolument distinctes du polonais et dont cependant on ignorait jusqu'alors l'existence : la langue « kachoube » et la langue « mazoure ». En outre, dans les formulaires statistiques apparurent des rubriques spéciales pour les « bilingues », c'est-à-dire pour ceux qui considèrent comme leurs langues maternelles le polonais *et* l'allemand, le kachoube *et* l'allemand, le mazoure *et* l'allemand. Tout d'abord, il s'agissait de scinder la population polonaise de l'Etat prussien, pour ainsi dire, en trois nations différentes, et cela bien que les « langues » kachoube et mazoure ne soient en réalité que des dialectes locaux du polonais, reconnus comme tels aussi bien par la population intéressée que par la nation polonaise tout entière et par les philologues les plus autorisés. Ces rubriques furent créées aussi, encore que les Kachoubes, habitant la partie nord-ouest de la Prusse Occidentale, et les Mazoures, établis dans les districts méridionaux de la Prusse Orientale, ne se servent de ces dialectes que dans la vie courante, tandis

que leur langue littéraire, celle de leurs abécédaires, de leurs livres de prière, de leurs journaux et de leur lecture habituelle, c'est la langue de Poznan et de Torun, de Varsovie et de Cracovie, de Cieszyn et d'Opole, de Lwow et de Wilno. D'autre part, la catégorie inventée des « bilingues » est à vrai dire en contradiction criante avec ce phénomène essentiel de la vie humaine selon lequel tout homme ne peut avoir qu'une seule « langue maternelle » ; mais cette distinction permet aux organes du gouvernement, qui surveillent l'inscription même dans les rubriques, d'exercer une forte pression sur la population. Et c'est ainsi que l'on arrive à démontrer un prétendu progrès du germanisme, la statistique prussienne partageant les « bilingues » en deux moitiés qui sont — avec une fictive apparence d'équité — adjugées de règle, l'une aux Allemands, l'autre aux Polonais, alors que, selon toute évidence, l'inscription volontaire d'un Allemand comme « bilingue » est hors de toute probabilité. Le but de la statistique prussienne a été rendu plus particulièrement évident à partir de 1908, année où le prince de Bulow fit voter au Reichstag, dans la loi sur les associations et réunions, le paragraphe anti-polonais concernant la langue à employer. Ce paragraphe interdisait l'usage du polonais dans les réunions publiques des districts et des villes où la population polonaise ne dépasse pas le 60 % de la totalité des habitants. Dès lors, et plus que jamais, il s'agissait, à l'aide de la statistique officielle, de réduire à tout prix la proportion des Polonais à moins de 60 %, dans le plus grand nombre d'unités administratives possible.

Que les recensements généraux de la population, en ce qui concerne la question des nationalités allogènes, sont d'un caractère tendancieux, c'est ce qui peut être prouvé en se servant d'une autre source officielle, à savoir la statistique des écoles primaires prussiennes, laquelle est faite tous les cinq ans, dans les années terminées par un 1 ou par un 6, c'est-à-dire dans les années qui suivent immédiatement celles du recensement général. Si l'on confronte ces deux statistiques et que l'on compare, district par district, les chiffres relatifs aux territoires habités par la population polonaise, on arrive à la conclusion que l'un des recensements est nécessairement faux. Et c'est, sans aucun doute, celui qui, par sa nature même, a une valeur politique immédiate, c'est-à-dire le recensement général de la population. Cela est d'autant plus certain que, même dans les données du recensement scolaire, l'élément polonais a été assurément lésé plutôt que favorisé.

Les tableaux ci-dessous sont basés textuellement sur la statistique officielle prussienne du recensement général de 1910 et celle des écoles primaires prussiennes en 1911. La première colonne indique le pourcent de la population polonaise d'un district donné, par rapport à la totalité des habitants de ce même district. La seconde colonne montre, également par districts, d'après la statistique officielle prussienne des écoles primaires, le pourcent d'enfants polonais de 6 à 14 ans, par rapport au chiffre total des enfants fréquentant les écoles primaires. Ce pourcent correspond, sans aucun doute, au rapport véritable qui existe entre la population polonaise et la totalité des habitants. Les Allemands, il est

vrai, mettent en avant le fait que le nombre des enfants est relativement plus grand chez les Polonais. Mais cet excédent est compensé par le chiffre supérieur constaté de la mortalité des enfants polonais en bas âge, c'est-à-dire avant la sixième année. A cet égard, les corrections les plus minutieuses apportées dans les calculs pourraient changer les résultats de fractions de 1 %, mais elles ne sauraient influencer sur l'ensemble du tableau. De même, l'état des choses et les conclusions générales ne seront pas modifiés, même si l'on prend en considération que cette statistique comprend seulement les écoles primaires et non les écoles secondaires. En effet, d'abord le chiffre des élèves polonais et allemands fréquentant les collèges est infime par rapport à celui des élèves des écoles primaires ; d'autre part, les écoles secondaires concentrent dans les villes les éléments de plusieurs districts qu'il faudrait donc répartir dans leurs lieux d'origine respectifs. Par conséquent, cette statistique ne saurait aucunement introduire des différences sensibles dans les données de la statistique des écoles primaires. C'est pourquoi, il faut considérer cette dernière comme se rapprochant beaucoup plus de la vérité en ce qui concerne le rapport exact entre les populations polonaise et allemande.

Après ces quelques considérations préliminaires nous allons étudier en détail la répartition numérique de l'élément polonais dans les territoires de la Pologne prussienne.

POZNANIE.

I. RÉGENCE DE POZNAN (POSEN) (28 districts)	Population polonaise	
	Recensement général de 1910 %	Statistique des écoles primaires en 1911 %
1) Ostrzeszow (Schildberg)	85.32	93.12
2) Koscian (Kosten)	89.05	92.19
3) Kempno (Kempen)	83.49	91.45
4) Odolanow (Adelnau)	87.11	90.88
5) Sroda (Schroda)	87.37	90.75
6) Gostyn (Gostyn)	86.47	90.60
7) Kozmin (Koschmin)	82.77	89.37
8) Pleszew (Pleschen)	83.22	88.83
9) Grodzisk (Grätz)	83.52	87.37
10) Ostrowo (Ostrowo)	77.78	87.15
11) Srem (Schrimm)	82.56	86.73
12) Jarocin (Jarotschin)	82.06	85.86
13) Poznan-Ouest (Posen-West)	82.80	85.64
14) Wrzesnia (Wreschen)	80.62	85.21
15) Smigiel (Schmigel)	81.77	84.69
16) Szamotuly (Samter)	74.38	79.30
17) Poznan-ville (Posen)	57.86	78.64
18) Poznan-Est (Posen-Ost)	71.19	78.14
19) Krotoszyn (Krotoschin)	66.20	77.50
20) Rawicz (Rawitsch)	57.88	70.69
21) Oborniki (Obornik)	59.74	67.47
22) Nowy Tomysl (Neutomischel)	54.21	61.12
23) Miendzychod (Birnbäum)	51.16	58.71
24) Babimost (Bomst)	50.71	58.17
25) Leszno (Lissa)	38.33	46.98
26) Wschowa (Fraustadt)	31.94	41.07
27) Międzyrzec (Meseritz)	22.90	27.66
28) Skwierzyzna (Schwerin a. d. W.)	8.63	25.51

II. RÉGENCE DE BYDGOSZCZ (BROMBERG)
(14 districts)

1) Witkowo (Witkowo)	83.36	85.67
2) Strzelno (Strelno)	80.21	83.06
3) Znin (Znin)	72.84	75.76
4) Mogilno (Mogilno)	70.76	74.20
5) Wongrowiec (Wongrowitz)	68.79	73.06
6) Inowroclaw (Hohensalza)	63.21	71.29
7) Gniezno (Gnesen)	61.82	70.32
8) Szubin (Schubin)	56.31	57.84
9) Wyrzysk (Wirsitz)	49.01	52.11
10) Bydgoszcz-campagne (Br.-Land)	39.02	43.77
11) Wielen (Filehne)	30.11	35.32
12) Bydgoszcz-ville (Bromberg-Stadt)	18.88	34.78
13) Czarnkow (Czarnikau)	28.86	34.74
14) Chodziej (Kolmar i. Posen)	18.91	23.63

Ce tableau nous fait voir que même la statistique prussienne du recensement général, élaborée tendancieusement dans des buts politiques, démontre la prépondérance absolue de l'élément polonais dans 32 districts sur 42 de la province de Poznan. La statistique scolaire prouve que cette prépondérance s'étend à 33 districts. En outre, d'après la première de ces sources officielles, près de la moitié (40 à 50 %) de la population est polonaise dans 1 district; selon la seconde, dans 3 districts.

Sauf la ville de Bydgoszcz (Bromberg), qui regorge de fonctionnaires allemands, et certaines régions du district de Bydgoszcz-campagne, l'élément polonais s'étend en une masse compacte sur une grande superficie: de Inowroclaw (Hohensalza) à Kempno (Kempen), de Wyrzysk (Wirsitz) à Międzyzchod (Birnbäum) et Babimost (Bomst). Par contre, les Allemands ne sont établis en masse compacte que dans la susdite ville et les environs de Bydgoszcz et dans 5 districts, à savoir les districts frontières de l'ouest et du nord-ouest: Międzyrzec (Meseritz), Skwierzyna (Schwerin a. d. W.), Wielen (Filehne), Czarnkow (Czarnikau), Chodziej (Kolmar). Et là encore — il est bon de le mentionner — de nombreuses communes attenantes à des districts polonais ont une majorité polonaise.

PRUSSE OCCIDENTALE

I. RÉGENCE DE GDANSK (DANTZIG) (12 districts)	Population polonaise	
	Recensement général de 1910	Statistique des écoles primaires en 1911
	%	%
1) Starogard (Preussisch Stargard)	73.73	81.50
2) Puck (Putzig)	69.91	74.10
3) Kartuzy (Karthaus)	72.35	73.97
4) Wejherowo (Neustadt i. W. Pr.)	49.74	62.89
5) Koscierzyna (Berent)	57.67	62.80
6) Tczew (Dirschau)	34.74	41.93
7) Haut-Gdansk (Dantzig Höhe)	11.35	18.98
8) Malborg (Marienburg i. W. Pr.)	3.03	6.41
9) Gdansk-ville (Dantzig-Stadt)	3.19	2.59
10) Bas-Gdansk (Dantzig Niederung)	0.90	0.96
11) Elblong-campagne (Elbing-Land)	0.12	0.12
12) Elblong-ville (Elbing-Stadt)	0.42	0.07

II. RÉGENCE DE KWIDZYN (MARIENWERDER)
(17 districts)

1) Lubawa (Löbau)	79.45	86.14
2) Brodnica (Strassburg i. W. Pr.)	66.01	84.06
3) Tuchola (Tuchel)	66.73	72.20
4) Chojnice (Konitz)	55.96	62.24
5) Torun-ville (Thorn-Stadt)	33.68	61.34
6) Torun-campagne (Thorn-Land)	53.49	61.26
7) Swiecie (Schwetz)	52.91	60.52
8) Chelmno (Culm)	53.32	58.69
9) Wombrzezno (Briesen)	51.47	55.38
10) Grudziondz-campagne (Gr.-Land)	41.05	49.10
11) Sztum (Stuhm)	42.65	48.97
12) Kwidzyn (Marienwerder)	37.91	47.32
13) Zlotow (Flatow)	26.78	32.46
14) Grudziondz-ville (Graudenz-Stadt)	15.04	27.64
15) Czluhow (Schlochau)	15.61	18.79
16) Susz (Rosenberg i. W. Pr.)	7.93	18.47
17) Walcz (Deutsch-Krone)	1.65	2.83

Selon ce tableau, la statistique tendancieuse du recensement général démontre la prépondérance absolue de l'élément polonais dans 13 districts sur 29. La statistique scolaire prouve que cette prépondérance s'étend à 14 districts. En outre, près de la moitié de la population est polonaise dans 2 districts — selon la première statistique, dans 4 districts — selon la seconde.

Parmi les districts à majorité allemande, trois d'entre eux, situés au sud-ouest: Walcz (Deutsch-Krone), Zlotow (Flatow), Czluhow (Schlochau) se trouvent, pour ainsi dire, en dehors du terrain sur lequel se déroule la campagne exterminatrice contre le polonisme (1), si bien que dans les limites de ce terrain sur 26 districts il y en a 14 qui possèdent une majorité polonaise avérée et 4 où les Polonais arrivent presque à égalité avec les Allemands. Les territoires polonais forment une zone qui va de Torun (Thorn) et Chelmno (Kulm) vers la frontière de la Prusse orientale jusqu'à Brodnica (Strassburg i. W. Pr.) et Lubawa (Löbau) et qui, d'autre part, s'élargit vers le nord, vers le pays polonais des Kachoubes: Koscierzyna (Berent), Kartuzy (Karthaus), Wejherowo (Neustadt i. W. Pr.), Puck (Putzig), jusqu'à la mer. L'élément polonais, et en général l'élément slave (Slovins), est également représenté dans les districts voisins de la province de Poméranie: Bytow (Bütow), Slupsk (Stolp i. P.) et Lembork (Lauenburg i. P.). La région de l'embouchure de la Vistule est inondée d'Allemands. Nous citerons les districts de Gdansk (Dantzig) et les deux districts ruraux de Gdansk, Malborg (Marienburg), Elblong-ville (Elbing) et Elblong-campagne. Ici, comme en général sur la Vistule, le germanisme, dès l'époque des Chevaliers Teutoniques,

1) Dans ces districts, les paysans et les ouvriers polonais, avides de posséder leur propre lopin de terre natale, reconquièrent peu à peu les régions adjacentes au territoire nettement polonais. Le même phénomène s'est aussi produit dans les districts limitrophes de la régence brandebourgeoise de Francfort sur l'Oder et les régences silésiennes de Lignica (Liegnitz) et de Wroclaw (Breslau). Parsemé depuis des siècles dans ces marches occidentales de l'ancienne Pologne, l'élément polonais, dans la dernière dizaine d'années, n'a cessé et ne cesse de s'accroître sans se fondre dans la population allemande. Ce sont surtout les lois exceptionnelles, votées, en 1908, par le Landtag de Prusse sous le régime Bulow, qui ont déterminé ce mouvement, tout établissement fixe sur les régions purement polonaises de la Pologne prussienne étant devenu presque irréalisable.

s'est installé dans des villes par eux fondées ; aujourd'hui, ces villes abondent en fonctionnaires allemands. En ce qui concerne plus spécialement Gdansk, sa population, lorsque cette ville appartenait à l'Etat polonais, était en majorité d'origine allemande ; toutefois, elle se sentait rattachée à la Pologne non seulement par des liens commerciaux, mais par ceux de la solidarité politique et de l'unité de l'Etat. La meilleure preuve en est — sans parler de faits antérieurs, au cours du XVI^{me} et du XVII^{me} siècle — que lorsque les autorités prussiennes, après le deuxième partage de la Pologne, s'empressèrent d'envoyer des troupes pour occuper Gdansk, devenu territoire prussien en vertu du récent traité, les bourgeois de la ville installèrent de vieux canons et se préparèrent à une résistance active, tout en étant convaincus que leurs efforts, vu la disproportion des forces, resteraient vains. Ils ne renoncèrent à ce projet que lorsqu'ils eurent positivement appris la funeste nouvelle que le traité avait été dûment signé.

PRUSSE ORIENTALE

RÉGENCE D'OLSZTYN (ALLENSTEIN) (10 districts)	Population polonaise	
	Recensement général de 1910	Statistique des écoles primaires en 1911
	%	%
1) Szczytno (Ortelsburg)	70.91	90.70
2) Nibork (Neidenburg)	64.39	86.05
3) Jansbork (Johannisburg)	68.02	83.56
4) Elk (Lyck)	51.01	79.04
5) Zondzbork (Sensburg)	49.58	78.29
6) Lec (Lötzen)	35.95	70.23
7) Olsztyn-campagne (Allenst.-Land)	60.55	65.60
8) Ostrod (Osterode i. O. Pr.)	41.66	64.40
9) Olsztyn-ville (Allenstein-Stadt)	11.12	24.59
10) Reszel (Rössel)	14.42	22.14

Ainsi, d'après le recensement général de la population, 6 districts sur 10 de la régence d'Olsztyn (Allenstein) ont une majorité polonaise absolue et un autre a une minorité de 40 à 50 %. Par contre, la statistique scolaire démontre qu'il y a 8 districts à majorité polonaise absolue. C'est une large zone de population homogène qui va de Nibork (Neidenburg) et Ostrod (Osterode), depuis la frontière de la Prusse Occidentale, dans le sens du nord-est, le long de la frontière du Royaume de Pologne vers Elk (Lyck) qui touche au gouvernement de Suwalki. Outre la ville d'Olsztyn (Allenstein), seul le district de Reszel (Rössel) empiète, au nord, sur la zone ethnographique allemande ; sauf sa partie méridionale plus polonaise, ce district dépasse, au nord, la limite du territoire ethnographique polonais. Par contre, le district d'Olecko (Oletzko), de la régence de Gombin (Gumbinnen), attenant à ceux de Lec (Lötzen) et de Elk (Lyck), et situé dans les limites de la zone ethnographique polonaise, accuse — selon la statistique scolaire — une prépondérance absolue (64,79 %) de l'élément polonais.

SILÉSIE

RÉGENCE D'OPOLE (OPPELN) (26 districts)	Population polonaise	
	Recensement général de 1910	Statistique des écoles primaires en 1911
	%	%
1) Olesno (Rosenberg i. Schles.)	83.58	93.92
2) Pszczyna (Pless)	86.41	93.52
3) Lubliniec (Lublinitz)	85.05	92.44
4) Rybnik (Rybnik)	80.57	91.12
5) Wielkie Strzelce (Gross-Strehlitz)	81.61	89.23
6) Kozle (Kosel)	78.09	87.88
7) Opole-campagne (Oppeln-Land)	78.25	87.26
8) Toszek-Gliwice (Tost-Gleiwitz)	79.54	87.21
9) Tarnowskie Gory (Tarnowitz)	72.95	86.29
10) Bytom-campagne (Beuthen-Land)	68.77	84.66
11) Katowice-campagne (K.-Land)	68.27	84.25
12) Zabrze (Zabrze)	59.78	79.68
13) Kluczbork (Kreuzburg)	52.95	75.01
14) Huta Krolewska (Königshütte)	45.48	61.09
15) Prondnik (Neustadt in Ob. Schl.)	47.12	55.90
16) Bytom-ville (Beuthen-Stadt)	38.24	53.65
17) Raciborz-ville (Ratibor-Stadt)	39.46	51.76
18) Raciborz-campagne (R.-Land)	48.67	51.08
19) Gliwice-ville (Gleiwitz-Stadt)	25.79	40.34
20) Katowice-ville (Kattowitz-Stadt)	14.20	38.64
21) Opole-ville (Oppeln-Stadt)	19.92	31.89
22) Niemodlin (Falkenberg)	11.14	12.41
23) Glupczyce (Leobschütz)	7.69	11.06
24) Nissa-campagne (Neisse-Land)	1.28	0.44
25) Grotkow (Grottkau)	2.34	0.27
26) Nissa-ville (Neisse-Stadt)	4.44	0.00

Nous voyons donc que dans la Régence d'Opole (Oppeln), c'est-à-dire en Haute-Silésie, la population polonaise, d'après la statistique du recensement général, dépasse le 50 % dans 13 districts sur 26 et que dans 3 autres elle atteint 40 à 50 %. Par contre, la statistique scolaire accuse une prépondérance polonaise absolue dans 18 districts auxquels il faut en ajouter 1 où la population polonaise s'élève à plus de 40 %.

Ces districts constituent un grand territoire purement polonais, depuis Kluczbork (Kreuzburg) sur la frontière de la Poznanie jusqu'à Pszczyna (Pless), Rybnik (Rybnik) et Raciborz (Ratibor) sur la frontière de la Galicie, de la Silésie polonaise de Cieszyn et de la Moravie. A part les trois villes d'Opole (Oppeln), de Katowice (Kattowitz i. O. Schl.) et de Gliwice (Gleiwitz), seul le district rural allemand de Glupczyce (Leobschütz) s'insère dans le territoire polonais entre les districts de Raciborz (Ratibor) et de Prondnik (Neustadt i. O. Schl.) sur la frontière de la Moravie. Quatre autres s'avancent fortement vers l'ouest : ce sont les districts de Niemodlin (Falkenberg), de Grotkow (Grottkau), ainsi que les districts de Nissa-ville et de Nissa-campagne (Neisse). En revanche, deux districts de la Régence de Breslau, qui voisinent avec la partie méridionale de la Poznanie et la limite septentrionale de la Régence d'Opole, démontrent — selon la statistique scolaire — une proportion considérable de Polonais : plus de 50 % à Sycow (Gross-Wartenberg) et plus de 40 % à Namyslow (Namslau).

Si nous additionnons les chiffres de tous les districts de la Pologne prussienne dans les six régions étudiées ci-dessus, nous obtiendrons le résultat suivant : la statistique tendancieuse du recensement général constate elle-même une prépondérance absolue de l'élément polonais dans 64 districts sur 107; en outre, 7 autres districts ont une forte minorité polonaise approchant de la moitié. D'autre part, d'après la statistique scolaire, 73 districts ont une majorité polonaise absolue et dans 8 autres, l'élément polonais atteint à peu près la moitié de la population totale. Il convient d'ajouter que dans 35 districts les Polonais dépassent le 80 %, et dans 11 autres, le 90 % (1). Quoi qu'il en soit, il est incontestable qu'à peu près les trois quarts des districts de la Pologne prussienne ont résisté pendant plus d'un siècle au plus implacable des systèmes de dénationalisation. Et, comme nous l'avons démontré précédemment, ces terres contiennent une masse nationale compacte qui se joint directement au Royaume de Pologne, à la Galicie et à la Silésie de Cieszyn, et étend une ramification puissante jusqu'à la Baltique.

D'après la statistique tendancieuse du recensement général, en 1910, la force de l'élément polonais en Pologne prussienne, comparée à celle de l'élément allemand, se présentait en chiffres absolus comme suit :

	Polonais (2)	Allemands
En Poznanie	1.290.761	806.720
En Prusse Occidentale	604.123	1.097.943
En Prusse Orientale (Régence d'Olsztyn)	267.737	274.320
En Silésie (Régence d'Opole)	1.258.186	884.045
	<u>3.420.807</u>	<u>3.063.028</u>

Si par contre, prenant pour base la non moins officielle statistique scolaire, nous calculons le rapport des deux nationalités entre elles en 1911, nous obtiendrons en chiffres ronds les résultats suivants :

	Polonais	Allemands
En Poznanie	1.463.000	637.000
En Prusse Occidentale	754.500	949.000 (3)
En Prusse Orientale (Régence d'Olsztyn)	385.000	158.000
En Silésie (Régence d'Opole)	1.548.500	588.000
	<u>4.151.000</u>	<u>2.332.000</u>

1) Malgré cela, M. Scheidemann, le député socialiste bien connu, n'a pas craint d'affirmer aux politiques et journalistes neutres que la Pologne prussienne est exclusivement un territoire mixte où « telle ou telle commune peut donner 51 voix polonaises contre 49 allemandes, tandis que ce rapport est inverse dans les communes voisines » et qu'en conséquence il serait absolument impossible de séparer ces territoires de l'Etat prussien. (*Neue Zürcher Zeitung*, N. 904 du 20 mai 1917).

2) Le chiffre total des Polonais est obtenu ici en additionnant les rubriques du recensement général indiquant le nombre de ceux qui parlent le polonais, le kachoube ou le mazouze, ainsi que ceux — dits « bilingues » — qui parlent l'une de ces langues et l'allemand, et qui, comme nous l'avons dit plus haut, ne peuvent être incontestablement être que des Polonais.

3) Dans ce chiffre est comprise la population des trois districts allemands qui dépassent, à l'ouest, le territoire polonais : Walez (Deutsch-Krone), Zlotow (Flatow) et Czluchow (Schlochau).

En lisant ces chiffres, il faut se rappeler que sur tout le territoire — sauf un contingent relativement faible d'employés subalternes des postes, d'ouvriers des chemins de fer, etc. — il n'y a pas de Polonais parmi les employés des différentes catégories. De plus, dans un grand nombre de villes de la Pologne prussienne, il y a des garnisons militaires composées d'Allemands, attendu que les recrues polonaises sont envoyées à l'intérieur de l'Allemagne dans un but de germanisation. Si bien que dans ces villes une grande proportion de la population allemande est constituée par un élément immigré qui abandonnerait immédiatement les régions polonaises, dès que celles-ci auraient été distraites de la Prusse, et entraînerait à sa suite la majorité des colons allemands établis par la *Commission prussienne de Colonisation*.

Par contre, reviendraient dans leur patrie l'immense majorité des masses ouvrières polonaises qui, par suite de la politique prussienne d'extermination, ont été obligées, au nombre de 600 000 environ — d'après la statistique officielle du recensement général — d'émigrer à l'intérieur de l'Allemagne, notamment dans les mines et les fabriques de la Westphalie et des Provinces Rhénanes.

Si nous ajoutons au chiffre des Polonais de la Pologne prussienne celui des émigrés établis à l'intérieur de l'Allemagne, nous obtiendrons un total de plus de 4 750 000 Polonais sous la domination allemande, et cela pour 1911 seulement. Prenant en compte l'accroissement normal de la population, nous parvenons, au moment où éclata la guerre, à un chiffre global de 5.000.000 de Polonais.

Cette force numérique de l'élément polonais en Prusse ainsi que la résistance énergique et victorieuse qu'il a opposée à la formidable machine exterminatrice prussienne, tels sont — sans parler du fait qu'il s'agit ici des terres polonaises les plus anciennes, berceau de la nation et de l'Etat polonais — les droits imprescriptibles en vertu desquels la Pologne entière demande que ces territoires soient compris dans l'Etat polonais reconstitué selon le principe d'une Pologne indépendante et unifiée avec accès à la mer. Seule une telle Pologne sera un Etat capable de vivre et réellement indépendant ; seule une telle Pologne constituera — d'après les paroles de la dépêche de MM. Briand et Asquith au gouvernement russe, en date du 16 octobre 1916 — « un élément primordial du futur équilibre européen ».





